



FAQ sur le coronavirus pour les patients sous oxygène

VitalAire comprend que pendant l'épidémie de COVID-19, vous pouvez avoir des questions sur le coronavirus en ce qui concerne l'oxygénothérapie. VitalAire vous encourage à visiter le [site web du Gouvernement du Canada](#) pour des informations actuelles sur la COVID-19. Le contenu ci-dessous est fourni à titre d'information seulement. Il n'incombe pas à VitalAire de fournir des conseils d'ordre médical concernant la COVID-19.

1. Maintenant que les bureaux sont fermés, devrais-je demander de faire livrer mes bouteilles au lieu de les échanger à la succursale ?

Nous proposons des livraisons sans contact ou des ramassages à l'extérieur. Nos magasins sont fermés, mais vous pouvez échanger vos bouteilles d'oxygène à votre bureau local pendant les heures d'ouverture habituelles. Pour demander une livraison ou une collecte, veuillez appeler notre numéro sans frais au moins un jour ouvrable à l'avance. Lorsque vous planifiez la livraison ou le ramassage, veuillez nous informer si des articles, autres que les bouteilles, sont également retournés. Si vous venez chercher du matériel dans l'un de nos établissements, veuillez noter que les patients doivent rester à l'extérieur du bâtiment à tout moment.

2. Si VitalAire me contacte au sujet de la livraison/du ramassage d'oxygène ou d'équipement d'oxygène, le personnel de VitalAire peut-il entrer chez moi en toute sécurité ?

Afin de limiter les contacts entre personnes, nous demandons que tout l'équipement soit laissé hors de votre résidence ou à l'extérieur d'un autre endroit. Si un membre de l'équipe VitalAire doit entrer chez vous, nous ferons un dépistage préalable du COVID-19 avant de ramasser et nous suivrons des procédures strictes de contrôle des infections, y compris le port d'un équipement de protection individuelle (EPI)

pour vous protéger et protéger notre équipe.

3. Mes bouteilles d'oxygène et mon équipement sont-ils désinfectés avant de me les livrer ?

Oui. Nous suivons des procédures très strictes de contrôle des infections pour désinfecter les bouteilles et le matériel à l'aide de désinfectants approuvés, conformément aux directives de l'Organisation mondiale de la santé.

4. Que fait VitalAire pour assurer ma sécurité pendant la pandémie COVID-19 ?

Dans un effort pour éliminer tout contact physique avec les patients, les membres de la famille ou les soignants, VitalAire offre une livraison sans contact et des installations virtuelles d'oxygène à domicile. VitalAire a mis en place des procédures strictes de contrôle des infections, y compris l'équipement de protection individuelle (EPI), et applique les pratiques de désinfection et d'assainissement en conformité avec l'Organisation mondiale de la santé. L'équipement retourné est d'abord désinfecté au point de collecte du client, puis désinfecté à la succursale de VitalAire.

5. Si mon médecin m'a prescrit de l'oxygène, puis-je quand même le faire installer ?

Oui. VitalAire assure la livraison sans contact de matériel d'oxygénothérapie et donne des rendez-vous virtuels de soins aux patients et/ou à leurs soignants pour les aider à installer le matériel d'oxygénothérapie à domicile. Si une installation en personne est nécessaire, VitalAire assurera l'installation conformément aux protocoles de sécurité et de COVID-19 établis. VitalAire applique des procédures strictes de contrôle des infections, y compris le port d'équipement de protection individuelle (EPI) et le respect des pratiques de nettoyage et de désinfection en conformité avec l'Organisation mondiale de la santé.

6. Dois-je commander des bouteilles d'oxygène ou des canules nasales souples supplémentaires en raison du COVID-19 ?

Non, il n'est pas nécessaire de faire des provisions de canules nasales ou de commander des bouteilles d'oxygène supplémentaires. Nous disposons d'une réserve d'oxygène et d'équipements adéquats pour répondre aux besoins de nos patients. Afin de garantir que les autorités sanitaires gouvernementales aient accès à l'équipement d'oxygène essentiel pendant la pandémie COVID-19, nous vous demandons de ne pas stocker inutilement. Veuillez appeler notre numéro sans frais pour que nous puissions répondre à vos besoins en oxygène.

7. J'ai testé positif pour le COVID-19 et on m'a prescrit de l'oxygène, me sera-t-il livré ?

Oui, VitalAire offre une livraison d'oxygène sans contact et des installations virtuelles d'oxygène à domicile pour les patients qui ont été testés positifs pour le COVID-19. Les bouteilles d'oxygène et l'équipement peuvent être livrés hors de votre résidence ou à l'extérieur d'un autre endroit (membre de la famille, ami ou voisin). Si la livraison à l'extérieur ne peut être organisée, notre équipe peut assurer la livraison à l'intérieur de la résidence en suivant des procédures strictes de contrôle des infections, y compris le port d'un équipement de protection individuelle (EPI).

8. Un membre de la famille a été testé positif pour le COVID-19, dois-je en informer VitalAire ? Et est-ce que cela affecte ma livraison d'oxygène ?

Veillez nous informer si un membre de votre foyer a testé positif au cours des 14 derniers jours ou présente des symptômes de la COVID-19. Les bouteilles d'oxygène et les équipements peuvent toujours être livrés sans contact hors de votre résidence ou à l'extérieur d'un autre endroit (membre de la famille, ami ou voisin). Si la livraison à l'extérieur ne peut être organisée, notre équipe peut assurer la livraison à l'intérieur de la résidence en suivant des procédures strictes de contrôle des infections, y compris le port d'un équipement de protection individuelle (EPI).

9. Si je sens que mes besoins en oxygène ont changé et que je n'ai pas de maladie respiratoire, pourrai-je quand même obtenir une évaluation ?

Toutes les visites d'évaluation de routine sont actuellement suspendues conformément aux directives et consignes de santé publique applicables. Nous ne procéderons à aucune oxymétrie ou autre test de diagnostic sur les patients prescrits, à domicile ou dans la communauté jusqu'à nouvel ordre. Si vos besoins en oxygène ont changé, veuillez consulter votre médecin.

10. Dois-je augmenter ma consommation d'oxygène si le test pour le COVID-19 est positif ?

L'oxygénothérapie est un traitement prescrit par un médecin sur la base d'un besoin médical spécifique. Si vos besoins en oxygène ont changé, veuillez consulter votre médecin. N'ajustez pas vos niveaux d'oxygène sans avoir reçu une nouvelle prescription de votre médecin. Toute modification de votre taux d'oxygène peut être préjudiciable à votre santé.

11. La date de ma visite de suivi aux 6 mois approche, est-ce que je peux y aller ?

En raison du risque d'exposition au COVID-19, tous les rendez-vous de suivi en personne ou les visites au cabinet sont actuellement suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les autorités sanitaires gouvernementales détermineront quand les évaluations de suivi reprendront. Veuillez appeler notre numéro sans frais pour

obtenir de l'aide concernant toute fourniture d'oxygène dont vous pourriez avoir besoin au cours des six prochains mois.

12. Puis-je commander des masques N95 ou d'autres équipements de protection individuelle (EPI) auprès de VitalAire ?

Considérant la crise sanitaire actuelle, nous nous conformons aux directives de Santé Canada pour fournir les masques N95 et autres équipements de protection individuelle (EPI) aux professionnels de la santé uniquement. Nous ne sommes pas en mesure de soutenir les ventes grand public de masques N95 ou d'EPI pour le moment.

13. Je manque de matériel. Comment puis-je obtenir ce dont j'ai besoin ?

Veillez appeler notre numéro sans frais pour obtenir de l'aide pour tout besoin d'approvisionnement en oxygène. Si vous avez besoin de réparer ou de remplacer votre équipement d'oxygène, veuillez [contacter VitalAire](#) pour discuter des options qui s'offrent à vous. Il est important que vous disposiez de l'équipement et des fournitures d'oxygène nécessaires pour maintenir votre oxygénothérapie à un niveau optimal.

Communiquez avec VitalAire pour de plus amples informations :

- Alberta : 1 800-252-9384
- Alberta ligne directe (hôpital) : 1 855 627-8278
- Colombie-Britannique : 1 800 637-0202
- Manitoba: 1 855 309-8301
- Ontario: 1 800-567-0202
- Île-du-Prince-Édouard : 1 877 362-2473
- Nouveau-Brunswick : 1 877 362-2473
- Terre-Neuve : 1 800 563-2698
- Nouvelle-Écosse : 1 800 361-5939
- Québec : 1 800 465-1539
- Saskatchewan : 1 800 252-9384